

Au cours de l'année, de nouvelles ententes ont été signées qui impliquent la plupart des employés navigants.

Six accords affectant les employés représentés par l'Ordre des Télégraphistes de chemins de fer ont été remis en question le 16 novembre et étaient encore discutés à la fin de décembre.

Le 2 novembre 1953, quinze des unions représentant les employés non préposés à l'exploitation ont demandé aux chemins de fer canadiens qu'un certain nombre "d'avantages en marge des salaires" soient inclus dans les contrats en vigueur à partir du 1^{er} janvier 1954. L'on calcule qu'il en coûterait annuellement au National-Canadien, pour ces employés seulement, \$16 millions, plus une charge supplémentaire et annuelle de \$15.7 millions si les demandes de congés de maladie payés étaient accordées. Les négociations ont été ouvertes le 25 novembre avec un comité de représentants des unions et ont été poursuivies jusqu'au stage de conciliation sans résultat. Un tribunal de conciliation et d'enquête, sous la présidence de l'hon. juge R. L. Kellock, a tenu des séances au sujet de ce différend les 9 et 10 février 1954, et d'autres audiences doivent être tenues à partir du 1^{er} mars.

Sur les lignes du National-Canadien aux États-Unis un accord a été conclu en 1953 avec les employés de trains et vers la fin de l'année, des négociations ont été entamées avec les représentants des conducteurs, des mécaniciens et des chauffeurs, par l'entremise des "*Carriers' Conference Committees*". Une commission présidentielle d'urgence a été nommée le 28 décembre pour étudier le différend entre les chemins de fer et dix-sept unions représentant les employés non préposés à l'exploitation sur les réseaux aux États-Unis. Les séances de cette Commission se sont continuées en 1954.

Impôts, locations et autres comptes de revenus

Le débit net de ce groupe de comptes qui figure à la page 24 accuse une diminution de \$6.8 millions. A cause de notre plus fort inventaire de wagons de marchandises, le loyer net payé en 1953 pour l'usage de matériel étranger a été réduit de presque 50%, soit de \$3 millions.

Dans ce groupe de comptes figurent aussi l'augmentation de \$710,000 dans la recette nette des hôtels et \$2.1 millions réalisés par le rachat de débetures perpétuelles à 4% et 5% représentant une valeur au pair de £969,486.

Hôtels

Trois importantes constructions ou améliorations complétées en 1953 ont permis d'augmenter le revenu total des hôtels et des stations estivales de 18.8% et d'atteindre un nouveau record de \$11,041,652.

La nouvelle aile de quinze étages à l'hôtel Macdonald était en pleine exploitation à la fin de janvier et elle attira une nouvelle clientèle de touristes de passage à Edmonton. Le nouveau pavillon central de Jasper Park Lodge a été ouvert à la date prévue, soit le 10 juin, pour une saison qui s'est révélée fort fructueuse. Le parachèvement, à la fin du printemps dernier, des grandes rénovations et additions à l'hôtel Newfoundland, à St-Jean, a aussi entraîné une augmentation des recettes.

Le nombre de personnes hébergées en 1953 dans les neuf hôtels ouverts toute l'année et les trois stations estivales s'est élevé à 742,978, une augmentation de 13.9% sur l'année précédente. Dans tous les hôtels, il y a eu amélioration des affaires résultant de congrès.

Les dépenses totales se sont élevées à \$9,796,520, une augmentation de 11.9% sur celles de 1952. Un peu plus de la moitié de l'augmentation des dépenses est due à de plus hauts salaires payés.